Nous avons toujours considéré et nous considérons comme notre devoir de lutter contre ces habitudes, nous souvenant que la force n'est pas dans la force, mais dans l'umour."

Evidemment la Russie se met en marche. — Et la faveur dont jouit auprès du Tsar Nicolas II le prince Oukhtomski, montre que l'Empereur approuve les considérations que développe avec tant d'énergie et d'éloquence, le directeur des Nouvelles de Saint-Pétersbourg. — Plusieurs journaux font remarquer que le libéralisme américain est fortement en baisse. Rome a répondu à sa croisade en maintenant les décrets du Concile de Baltimore touchant les écoles paroissiales, en inscrivant trois sociétés secrètes sur la liste de celles qui sont prohibées, en défendant à l'avenir les Parlements de Religions, et en décourageant de toutes les manières le mouvement américanissime.

## Fin de Savonarole

Après avoir bien mérité de l'Eglise, Savonarole ne sut point demeurer semblable à lui-même, et des plaintes nombreuses arrivent alors de tous côtés au Pape.

a Le Pape veut faire taire le moine; il le cite à comparaître à Rome. Dans une occasion pareille, Pie de la Mirandole partit à l'instart pour se justifier. Savonarole n'imita point son ami: à la lettre du Pape il répond par un refus, sous prétexte qu'il est malade, et il reste en chaire. Le Pape le somme encore une fois de comparaître à Rome ou devant le vicaire général de Bologne; le moine refuse en invoquant les même raisons pour colorer sa désobéissance. Alexandre lui défend alors de prêcher, Savonarole obéit d'abord, puis s'en lasse et remonte en chaire. Le Pape alors l'excommunie: le 18 juin 1497 la sentence est lue dans six églises. Savonarole se moque et de l'excommunication et de celui qui l'a portée.

"Après quelques autres incidents, Savonarole est arrêté avec un de ses confrère, auquel s'en adjoint un troisième. Ils sont interrogés par les commissaires du gouvernement et appliqués à la storture. Le 19 avril 1498, l'instruction terminée, les accusés comparurent pour entendre la lecture du procès . . . . La lecture achevée, le notaire public demanda à Savonarole, qui avait signé